

Département  
du Nord

Arrondissement de  
DUNKERQUE

Canton de  
WORMHOUT

EXTRAIT DU  
REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
DE TERDEGHEM

Commune de  
TERDEGHEM

N° 42 / 2020

Nombre  
de conseillers en  
exercice  
de présents  
  
de votants

15
14
15

Du 10 décembre 2020

**Objet :**

DEMANDE DE  
SUBVENTION  
AU TITRE DE  
LA DOTATION  
D'EQUIPEMENT  
DES  
TERRITOIRES  
RURAUX POUR  
LA  
RENOVATION  
DE L'ENTREE  
ET CHAPELLES  
LATERALES DE  
L'EGLISE  
SAINT MARTIN

L'an deux mil vingt, le dix décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de TERDEGHEM s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, suite à la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Etaient présents : Bernard BEUN, Damien DEFRANCE, Irène VISTICOT, Louis BALLOY, Virginie DELESTRE, Brigitte VERHILLE, Arnaud PARENT, Marie-Josèphe SANTRAIN, Nicolas BEUN, François PATOU, Florence GIBAUT, Florence VERNIEST, Jean-Paul GIRAUDET, Laurent CAILLIAU

Absent : Dorothée MALESYS donne pouvoir à Bernard BEUN

Secrétaire de séance : Marie-Josèphe SANTRAIN

Monsieur le Maire expose que le projet de rénovation de l'entrée et chapelles latérales de l'Eglise Saint Martin sise Place Saint Martin à TERDEGHEM (59114) et dont le coût prévisionnel s'élève à 496.393,53 € HT soit 595.672,23,64 € TTC est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux de l'Etat (DETR) - programmation 2021.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

**COUT TOTAL :** 496.393,53 € H.T.

**Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux au taux de 40 % :**

198.557,29 € H.T.

**Emprunt :** 300.000,00 € H.T.

**Autofinancement communal :** 97.114,94 € H.T.

L'échéancier de réalisation de ce projet sera le suivant :

Envoyé en préfecture le 16/12/2020

Reçu en préfecture le 16/12/2020

Affiché le

5 2 0

ID : 059-215905878-20201210-41\_2020-DE

Acte rendu  
exécutoire après  
dépôt en Sous –  
Préfecture de  
DUNKERQUE le  
14/12/2020 et  
publication le  
14/12/2020.

Le Maire

B. BEUN



Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus,

Pour expédition conforme,

Le Maire,

Bernard BEUN

